



VB/cf - Div n° 5971\_04

Paris, le 18 avril 2024

## PROGRAMME DE VEILLE 2024 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

### ALERTE N° 27 CONCERNANT VERALLIA

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG, qui vient de publier la version 2024 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.*



## VERALLIA

**DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 26 AVRIL 2024**

### RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 11 : Approbation des éléments de rémunération ex post du Président du conseil**

#### **Analyse**

Le Président du conseil (Président Directeur Général jusqu'au 12/05/2022) a bénéficié du maintien d'actions gratuites attribuées lorsqu'il était Président-Directeur Général de la Société.



## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise version 2024 : I-C 4**

*La rémunération du président du conseil non exécutif ne doit pas le mettre en position de conflits d'intérêts. L'AFG n'est pas favorable au versement d'une part variable au président du conseil non exécutif, ni au maintien des plans long terme qui devraient a minima être proratisés.*

- **RESOLUTION 21 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

## **Analyse**

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 10% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise version 2024 : I-C 1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple: augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

- **RESOLUTION 22 : Dérogation aux règles de fixation du prix d'émission sans DPS (« au fil de l'eau »)**

## **Analyse**

La résolution 22 autorise pendant 26 mois à déroger aux règles de fixation du prix d'émission des augmentations de capital sans DPS visées notamment à la résolution 21 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2024 : I-C 1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple: augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*



- **RESOLUTION 23 : Option de sur allocation (green-shoe)**

### **Analyse**

La résolution 23 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 21 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

### **Référence**

#### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise version 2024 : I-C 1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple: augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*



## **GOUVERNANCE**

### **1. Composition du conseil d'administration de VERALLIA**

Le conseil d'administration de VERALLIA comportera, à l'issue de l'assemblée générale 50% de membres libres d'intérêts hors représentants des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG.



Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Michel Giannuzzi	Président (ancien PDG)	Non libre d'intérêts	100%	M	59	FR	7	2027	0	4			
	Patrice Lucas	DG	Non libre d'intérêts	100%	M	57	FR	2	2026	1	0			
	Bpifrance Investissement représentée par Sébastien Moynot	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	52	FR	5	2025	0	3			
	Brasil Warrant Administração de Bens e Empresas S.A. (BWSA) représentée par Marcia Freitas	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	F	58	BR	5	2025	0	1	M		
	BW Gestão de Investimentos Ltda représentée par Joao Salles	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	42	BR	5	2027	0	3		M	M
	Xavier Massol	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	50	FR	2	2026	0	1			
	Beatriz Peinado Vallejo	Représentant des salariés actionnaires	Non libre d'intérêts	100%	F	53	ES	2	2026	0	1			
	Oliver Späth	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	N/A	M	-	DE	1	2026	-	-			M
	Didier Debrosse		Libre d'intérêts	100%	M	67	FR	2	2026	0	1	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-José Donsion		Libre d'intérêts	71,40%	F	53	FR	5	2024	1	1	P		M
	Virginie Hélias		Libre d'intérêts	100%	F	58	FR	5	2027	1	1		M	
	Cécile Tandeau de Marsac		Libre d'intérêts	85,7%	F	61	FR	5	2025	0	3		P	P
<input checked="" type="checkbox"/>	Pierre Vareille		Libre d'intérêts	100%	M	66	FR	8	2024	0	3		M	M
	Guilherme Bottura	<b>Censeur</b>												



## 2. Spécificités

- Forme juridique de SE.
- Les statuts de la société VERALLIA comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.
- Un censeur siège au conseil, mais ne perçoit pas de rémunération.
- Taux d'assiduité inférieur à 72% pour un membre du conseil d'administration.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

